

## **Comment passer du salaire minimum au salaire vital?**

### ***Suite à la Réunion d'experts de l'OIT sur les politiques salariales, notamment le salaire vital***

Siège de la Fédération européenne des ouvriers du transport (ETF)  
Rue Du Marché Aux Herbes 105, Bruxelles  
et sur [Zoom](#)

29 mai 2024

#### **Contexte**

Les salaires demeurent insuffisants partout dans le monde, et la pauvreté au travail est toujours très répandue. Le rapport de l'OIT «Emploi et questions sociales dans le monde 2023» fait état de chiffres alarmants : selon les estimations, 214 millions de travailleurs et travailleuses vivent actuellement dans l'extrême pauvreté<sup>1</sup>. La CSI cherche à promouvoir des salaires adéquats, dans le cadre de son appel à un nouveau contrat social, et elle exhorte les gouvernements à garantir un salaire vital en augmentant le salaire minimum légal d'une part et en renforçant la négociation collective d'autre part.

Au niveau international, la dynamique en faveur d'un salaire vital s'est intensifiée ces derniers temps. Un certain nombre d'initiatives ont été mises en place pour estimer les niveaux de salaire vital, et pour obtenir des gouvernements et des entreprises multinationales qu'ils s'engagent à offrir un salaire vital<sup>2</sup>. Cependant, jusqu'à récemment, il n'existait pas de définition cohérente et internationalement acceptée de ce qui constitue un «salaire vital», ni de consensus sur la manière d'y parvenir. Mais une avancée majeure s'est produite cette année suite à l'accord conclu en février lors de la *Réunion d'experts de l'OIT sur les politiques salariales, y compris le salaire vital*, et approuvé en mars par le Conseil d'administration de l'OIT. Cet accord a donné lieu à une définition de l'OIT approuvée de façon tripartite sur le concept de salaire vital, et à un ensemble de principes élémentaires destinés à guider l'élaboration de méthodologies sur le salaire vital. De surcroît, cet accord charge l'OIT d'apporter un soutien accru aux gouvernements et aux partenaires sociaux pour fixer les salaires à partir de données factuelles.

Cette réunion hybride entend permettre aux syndicats de faire le point sur le récent accord de l'OIT et de discuter de son incidence sur la définition d'un salaire vital et sa mise en œuvre au

---

<sup>1</sup> Ces chiffres sont basés sur les seuils de pauvreté de la Banque mondiale, soit 1,90 dollar US PPA, et sont considérés comme des estimations très prudentes.

<sup>2</sup> Ces initiatives comprennent, entre autres, les engagements pris par les associations d'entreprises pour promouvoir le salaire vital dans le cadre du Pacte mondial des Nations Unies et de l'initiative B4IG, les engagements énoncés sur la feuille de route de l'IDH sur le salaire vital, et les initiatives multipartites telles que l'Ethical Trading Initiative (Initiative pour le commerce éthique), de même que les estimations sur le salaire vital réalisées par WageIndicator et la Global Living Wage Coalition (Coalition mondiale pour le salaire vital).

niveau national. La réunion permettra également de réfléchir aux conséquences de cet accord de l'OIT sur les initiatives internationales existantes visant à évaluer et à fixer un salaire vital, ainsi qu'à la possibilité d'impliquer davantage les syndicats à ces initiatives.

### **Ordre du jour**

9.00-9.30	<b>Enregistrement des participant(e)s et petit-déjeuner de bienvenue</b>
9.30-9.45	<b>Ouverture</b> Eric Manzi, secrétaire général adjoint, CSI
9.45-11.00	<b>Réunion d'experts de l'OIT sur les politiques salariales: analyse des conclusions et conséquences pour les syndicats</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plamen Dimitrov, CITUB Bulgarie et porte-parole du groupe des travailleurs de l'OIT pour la discussion sur le salaire vital: <i>Importance d'une définition de l'OIT sur le salaire vital</i></li> <li>• Patrick Belser, OIT <i>Principaux aspects de l'accord de l'OIT</i></li> <li>• Charlotte Bernhard, Représentante du Ministère des affaires étrangères néerlandais et Porte-parole du groupe gouvernemental pour la réunion de salaires: réflexions sur la pertinence de la réunion du point de vue gouvernemental</li> </ul> <p><i>Discussion ouverte</i></p> <p>Modérée par Evelyn Astor, CSI</p>
11.00-11.15	Pause café
11.15 – 12.30	<b>Gros plan sur le salaire vital – expériences et défis:</b> Interventions de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Kwabena Otoo, TUC Ghana</li> <li>• Čedanka Andrić, UGS NEZAVISNOST Serbie</li> <li>• Marcelo Carvalho Lavigne, UGT Brésil</li> <li>• Gwyniver Mathay, TUCP Philippines</li> <li>• Giovanni Casale, CES</li> </ul> <p>Suivies d'une discussion ouverte</p>

	Modérée par Beatrice di Padua, CSI
12.30 – 14.00	Pause déjeuner
14.00 – 15.00	<p><b>Initiatives internationales sur le salaire vital et participation des syndicats</b></p> <p>Discussion sous forme de tables rondes avec:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marcel Vernooij, IDH</li> <li>• Fiona Dragstra, WageIndicator</li> <li>• Dorothy Lovell, Centre de l'OCDE pour la conduite responsable des entreprises</li> <li>• Griet Cattaert, Pacte mondial des Nations Unies</li> </ul> <p>Modérée par Evelyn Astor, CSI</p>
15.00-15.15	<b>Pause café</b>
15.15-16.30	<p><b>Identifier les prochaines étapes: discussions en groupe de travail avec les participant(e)s</b></p> <p><b>Discussion 1: Stratégies pour négocier des salaires plus élevés</b> (séance réservée aux syndicats)</p> <p>Présentation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Daniel Kostzer, ITUC <i>Les facteurs contextuels et économiques qui influencent la fixation de salaires et la pertinence des conclusions de l'OIT</i></li> </ul> <p>Suivie d'une discussion ouverte</p> <p><b>Discussion 2: améliorer la cohérence des initiatives internationales sur le salaire vital</b> (discussion avec l'OIT et participant(e)s des initiatives internationales)</p>
16.30-17.00	<p><b>Retour d'information des tables rondes et conclusions</b></p> <p>Eric Manzi, secrétaire général adjoint, CSI</p>